

# Programme régional de soutien financier à l'hébergement de stagiaires



## Objectifs

Ce programme vise à faciliter l'accueil de stagiaires inscrits à des programmes de formation ciblés qui ne sont pas offerts dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, en accordant un soutien financier pour l'hébergement.

## Critères d'admissibilité

Si vous êtes un étudiant **originaire ou non originaire de l'Abitibi-Témiscamingue**, vous êtes admissible selon les critères suivants :

- Inscrit à l'un des domaines d'études admissibles;
- Aucune possibilité d'être hébergé en région par des proches (familles et amis).

## Domaines d'études admissibles

Les domaines d'études admissibles sont déterminés annuellement lors de l'exercice de *Planification de main-d'œuvre du Ministère de la santé et des services sociaux*. Tous les domaines d'études dont le diplôme mène vers un titre d'emploi en pénurie au sein de l'établissement seront considérés.

Pour valider votre admissibilité à ce programme de soutien financier, veuillez adresser votre demande à [08.cierrat.stages@ssss.qouv.qc.ca](mailto:08.cierrat.stages@ssss.qouv.qc.ca)

## Balises du programme de soutien financier pour l'hébergement de stagiaires

### Les balises du programme de soutien financier sont :

- Un montant maximum de 200 \$ par stagiaire, par semaine, pour un hébergement en chambre ou en logement;
- Un remboursement au moindre coût pour des stagiaires qui logent sous le même toit. À titre d'exemple, si deux stagiaires occupent un même logement dont le loyer s'élève à 600 \$ par mois, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue remboursera un total de 600\$ pour les deux stagiaires.

## Exclusions

Les étudiants qui sont rémunérés pendant leur stage et/ou qui bénéficient d'un programme de bourses (ex : *Programme de bourses d'études du ministère de la Santé et des Services sociaux*), ne peuvent bénéficier de ce programme de soutien financier.

## Hébergement disponible



MRC de la Vallée de l'Or

Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue fait actuellement la location de deux (2) chambres dans un logement 6-1/2 à Val d'Or (en collaboration avec le CEGEP de notre région - donc si les deux (2) autres chambres sont louées, ce seront également des étudiants). Les stagiaires y sont logés gratuitement. Si ce type d'hébergement vous intéresse, veuillez communiquer avec l'équipe des stages afin de valider la disponibilité.



Pour tous les besoins d'hébergement dans les autres villes de notre région, veuillez informer l'équipe des stages. Celle-ci offre toujours son soutien en fournissant, notamment, des liens ou contacts pour faciliter les recherches.

## Renseignements additionnels

Pour tout renseignement additionnel concernant ce programme ou tout autre élément s'y rapportant, veuillez communiquer avec l'équipe des stages de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques au [08.cierrat.stages@ssss.gouv.qc.ca](mailto:08.cierrat.stages@ssss.gouv.qc.ca).

MAJ : 14 juillet 2023